



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prestations sociales

Question écrite n° 89494

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le Premier ministre sur les situations invraisemblables que vivent des Français et dont notre système social est à l'origine, qu'il s'agisse du régime d'assurance-chômage ou d'allocation sociales diverses. En effet, le cas d'un chômeur niçois qui rapportait en 2013, via un grand quotidien national, qu'il avait perdu de l'argent en allant travailler plutôt qu'en se contentant de toucher le chômage mettait en avant une situation qui n'est ni anecdotique ni révolue et dont le système français d'assurance-chômage est à l'origine. Ce monsieur à l'époque, mais aussi bien d'autres personnes depuis, ont dénoncé l'effet « pernicieux » d'un système d'indemnisation qui n'encourage pas à travailler. Aussi, dans un certain nombre de situations, même quand le salaire équivaut aux montants des allocations qu'un chômeur touche, certains préfèrent rester chez eux à jouir de leurs droits plutôt que d'aller gagner un salaire dont il faudra déduire les frais relatifs à la vie active. Il est naïf de croire que les gens ne peuvent pas préférer rester chez eux à profiter de l'allocation chômage plutôt que d'aller travailler. De plus, un grand nombre de Français ne comprend pas les aberrances qui peuvent exister entre les revenus de personnes ayant eu une longue carrière d'activité et les revenus de ceux qui, n'ayant jamais ou quasiment jamais travaillé, peuvent bénéficier de revenus sociaux au moins équivalent sinon supérieur. Là aussi, les allocations n'encouragent pas à travailler. Pour exemple, une belfortaine ayant travaillé dans la fonction publique de 1973 à 2013, soit 40 ans de vie active mais totalisant 33 années de plein exercice touche une pension nette de 933,08 euros, alors qu'entre l'allocation de solidarité aux personnes âgées et l'aide personnalisée au logement, le site internet mes-aides.gouv.fr, mis en place par le Gouvernement, affiche 1060 euros d'allocations sociales pour une personne retraitée et sans revenus. Cette situation divise les Français. Elle met en porte à faux ceux qui bénéficient des aides sociales vis-à-vis des Français qui n'en bénéficient pas et qui ont le sentiment de travailler pour alimenter ce que la plupart appellent l'assistanat. Aussi, il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour mettre fin à ces situations abracadabrantes, sources de vives tensions sociétales.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89494

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7321